

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'accroître mon exploitation viticole et de la pérenniser.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- défrichement, débroussaillage
- défonçage pour enlever les racines
- mise à niveau des parcelles

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

plantation de vignes en A.O.P. côtes de provenç



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
06/10/2020

Dossier complet le :
07/10/2020

N° d'enregistrement :
f09320p0238

1. Intitulé du projet

défricher 2 parcelles de friches pour planter de la vigne en A.O.P.côte de provenç pour une superficie totale de 4 ha9785, pour
accroître et pérenniser mon exploitation .

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom giorgis

Prénomnicolas

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET | 8 | 2 | 9 | 4 | 8 | 4 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 | | Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie

catégorie 47 - a

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
surface de défrichement de 4,5 ha inférieur à 25 ha.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

plantation de vignes en A.O.P. côtes de provenç

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

défrichement de 2 parcelles de taillis incultes en vue d'y planter des vignes en appellation A.O.P. côtes de provenç.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

procédure d'autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération : préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale à défricher	4,5 ha

4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation

commune : Besse sur Issole
lieu dit : lac de Thauron
parcelle : c548 et c554 .

Coordonnées géographiques¹
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10° 1) a) et b), 22° 32', 34', 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ---° ---' ---" Lat. ---° ---' ---"
Point d'arrivée : Long. ---° ---' ---" Lat. ---° ---' ---"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☒ Non ☐

J'ai déposé une demande de défrichement en 2018 pour la parcelle c 564 Lac de Thauron à Besse sur Issole pour une superficie de 13000 m², ayant fait l'objet d'une autorisation de défrichement par arrêté préfectoral du 22 octobre 2018.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Resources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

Lequel et à quelle distance ?

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒
	4.5 ha de terres incultes.	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐
Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐
Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐
		☒

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultative)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Je ne pense pas que mon projet nécessite une étude d'impact étant donné qu'il n'entraîne aucun impact néfaste sur la faune et la flore et qu'il est respectueux de l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires	
Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié : ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage baigné : ☒
4	Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9° 10° 11°, 12°, 13°, 22°, 32°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ainsi que de l'autre de le situer dans le projet de tracé ou une enveloppe de tracé : ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9° 10° 11°, 12°, 13°, 22°, 32°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : ☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	
Engendrer-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? ☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?
Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :